



Document à caractère promotionnel - Juin 2017

BNP PARIBAS L1 MULTI-ASSET INCOME

THÉMATIQUE : PERCEVOIR DES REVENUS

L'INFO PLUS !

À l'heure actuelle, les taux des produits d'épargne bancaire réglementés sont historiquement bas.

Dans ce contexte, BNP Paribas L1 Multi-Asset Income peut être une solution pour l'investisseur à la recherche d'un complément de revenus. En effet, ce fonds offre accès à plusieurs sources potentielles de revenus comme par exemple :

- ▶ les dividendes générés par les actions ;
- ▶ les rendements perçus via des fonds d'immobilier cotés ;
- ▶ les coupons versés par les obligations d'États ou d'entreprises.

POURQUOI DIVERSIFIER SON ÉPARGNE ?

Les performances des marchés financiers varient année après année. Il est donc difficile d'anticiper avec certitude la classe d'actifs (actions, obligations), la zone géographique ou le secteur d'activité qui aura la meilleure performance.

La diversification permet de :

- ▶ bénéficier d'une exposition à plusieurs classes d'actifs et d'adapter son portefeuille à l'environnement des marchés afin de bénéficier d'un meilleur potentiel de performance,
- ▶ de réduire les fluctuations du portefeuille, en investissant dans des actifs qui n'évoluent pas au même rythme et au même moment.

Dans un contexte où les sources traditionnelles de revenu se font rares et n'offrent plus les rendements d'autrefois, la diversification contribue à améliorer le potentiel de performance d'un portefeuille et à en réduire le risque.

POURQUOI BNP PARIBAS L1 MULTI-ASSET INCOME ?

BNP Paribas L1 Multi-Asset Income est un fonds diversifié et flexible. Son objectif est d'offrir un revenu de 4 %¹ annuel à fréquence régulière (distribution annuelle ou mensuelle) en investissant, à l'échelle mondiale, dans un large éventail d'actifs aux rendements potentiellement attractifs. Ces derniers peuvent aussi générer une croissance du capital car ils ont tendance à être recherchés par les investisseurs. Ainsi, ce fonds a pour objectif d'offrir un revenu stable et un potentiel de performance attractif.

Le gérant de ce fonds bénéficie de marges de manœuvre pour adapter la composition du portefeuille à l'environnement de marché. Il peut faire varier la part de chaque classe d'actifs au sein d'une fourchette prédéfinie (par exemple, 0 % à 40 % du portefeuille peut être investi sur de l'immobilier coté). Ces libertés permettent au gérant de profiter des opportunités de rendement à l'échelle mondiale tout en diminuant l'exposition du fonds aux investissements les plus risqués en cas de tensions sur les marchés.

**ÉLIGIBLE ASSURANCE VIE ET
COMPTES D'INSTRUMENTS
FINANCIERS**

1. Il n'existe aucune garantie quant à la réalisation de l'objectif de performance du fonds.

Pour en savoir plus et retrouver les performances de BNP Paribas L1 Multi-Asset Income, rendez-vous sur www.mabanque.bnpparibas.



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CET INVESTISSEMENT ?

BNP Paribas L1 Multi-Asset Income permet de :

- ▶ **diversifier son épargne sur plusieurs classes d'actifs** telles que les actions, les obligations d'États, les obligations d'entreprises ou encore l'immobilier coté,
- ▶ **obtenir un rendement potentiel attractif et à fréquence régulière** pour un risque moins élevé qu'un investissement dans une seule classe d'actifs,
- ▶ **accéder à une gestion flexible** par laquelle le gérant adapte la composition du portefeuille aux conditions de marché dans le but de mieux profiter des opportunités d'investissement à l'échelle mondiale.

QUELS SONT LES RISQUES ?

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance de l'OPC (organisme de placement collectif) peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription), n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être restitué.

Risque de crédit : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

Risque de liquidité : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Risque de contrepartie : lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

Risque opérationnel et lié à la garde d'actif : certains marchés offrent moins de sécurité que la plupart des marchés réglementés internationaux ; les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour compte du compartiment investi sur ces marchés, pourraient s'avérer plus risquées.

Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Risque lié au Stock Connect de Shanghai – Hong Kong : ce risque concerne la négociation et la compensation de titres via Stock Connect. Stock Connect est soumis à une limitation de quota susceptible de réduire la capacité du fonds à investir dans des actions A chinoises en temps voulu. En outre, Stock Connect étant nouveau, les réglementations n'ont pas été mises à l'épreuve, et il n'y a pas de certitude quant à leur application, ce qui peut affecter la capacité du fonds à faire valoir ses droits et intérêts par rapport aux actions A chinoises.

Risque lié aux pays émergents : les investissements dans les pays émergents peuvent générer des mouvements de marché à la baisse plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter aux prospectus et DICI du fonds disponibles sur www.mabanque.bnpparibas.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

L'investisseur est averti que son placement en OPC va supporter des frais qui seront fonction du cadre d'investissement choisi (Compte titres, PEA ou Assurance vie). Ces frais auront une incidence sur le montant du capital investi et sur le rendement du placement (compte tenu des commissions de souscription de l'OPC dans un Compte titres ou PEA, et des frais d'entrée ou d'arbitrage du contrat d'assurance vie/contrat de capitalisation et des frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie/du contrat de capitalisation ou du PEA). Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter à la documentation réglementaire de chaque OPC (document d'informations clés pour l'investisseur, prospectus, rapport annuel). **Avant de souscrire, vous devez lire attentivement la documentation réglementaire disponible en agence** et sur les sites Internet www.mabanque.bnpparibas et www.bnpparibas-am.com. Ce document ne doit pas être considéré comme une sollicitation, une recommandation ou une offre de souscrire ou de conclure une quelconque opération sur ces OPC et n'emporte aucun engagement contractuel de la part de BNP Paribas. Le droit de rétractation prévu par l'article L341-16 du Code monétaire et financier, relatif au démarchage, et par l'article L 222-7 du code de la consommation relatif aux ventes de biens et à la fourniture de prestation de services à distance ne s'applique pas aux OPC. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le prospectus du produit financier décrit dans ce document. Cet OPC est géré par BNPP AM France, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France (numéro d'enregistrement 96002), constituée sous forme de société par actions simplifiées, au capital de 70 300 752 euros, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832 www.bnpparibas-am.com, BNP Paribas, SA au capital de 2 494 005 306 € - Siège social : 16 bd des Italiens 75009 Paris, immatriculée sous le n° 662042449 RCS Paris- ORIAS n° 07 022 735.

| | |
|---|--|
| Société de gestion | BNP Paribas Asset Management Luxembourg |
| Gérant délégué | BNP Paribas Asset Management NL N.V. |
| Classe d'actifs | Diversifié |
| Indice de référence | Aucun |
| Devise de référence | EUR |
| Forme juridique | Compartiment de BNP Paribas L1, SICAV de droit luxembourgeois conforme à la directive 2009/65/CE |
| Date de lancement | 18/09/2014 ⁽¹⁾ |
| Affectation des résultats | Capitalisation / Distribution |
| Souscription / Rachat | J avant 16h (heure de Paris) |
| VL utilisée / publiée | Quotidienne |
| Règlement | J + 2 |
| Frais courants (depuis le 30/11/16) | 1,54 % ⁽²⁾ |
| Frais de gestion | 1,25 % maximum |
| Assurance vie | 4,75 % maximum |
| Frais d'entrée du contrat d'assurance vie ou frais d'arbitrage du contrat | 1 % maximum |
| Frais de gestion du contrat | 0,96 % |
| Frais d'entrée | 3 % maximum |
| Investissement minimum | Néant |
| Codes ISIN Part Classic Capitalisation Part Classic Distribution (annuelle) Part Classic Distribution (mensuelle) | LU1056594234 LU1056594317 LU1056594408 |
| Horizon minimum d'investissement recommandé | 4 ans |
| <i>(1) Par apport d'actifs de l'ex BNP Paribas Fund II N.V. All Income Fund créé en octobre 2005. (2) Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP. Source : BNPP AM, au 1^{er} juin 2017.</i> | |

